

Chers parents, bonjour,

Comme l'a annoncé le gouvernement, le protocole sanitaire va être renforcé dès la rentrée du lundi 2 novembre et ce, pour une période de 4 semaines minimum.

La rentrée se fera aux horaires habituels mais de façon échelonnée.

Ce qui ne change pas avec le protocole sanitaire :

- **Avant l'arrivée à l'école** : Les parents s'engagent à ne pas amener leur enfant avec une **température supérieure à 38°C** ou s'il a des **symptômes évocateurs de la covid-19** (ou dans sa famille). « Les élèves ayant été testés positivement au SARS- Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent le directeur ».
- **Gestes barrière et distanciation physique** :
 - o Lavage des mains : à l'arrivée dans l'école, avant et après chaque repas, avant et après les récréations, après être allé aux toilettes, le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile ;
 - o Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique ;
 - o Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter ;
 - o Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.
- **Port du masque obligatoire pour le personnel.**
- **Aération des locaux** : 15 minutes au moins toutes les 2 heures.
- **La restauration** : Les services mis en place nous permettent de conserver une limitation de brassage.

Ce qui change avec le protocole sanitaire :

- **Limitation du brassage entre élèves de groupes différents** : Afin que ce brassage puisse être respecté au mieux tout au long d'une journée à l'école et sur les temps périscolaires, nous allons former plusieurs groupes pour les écoles élémentaire et maternelle.

	Arrivée à l'école (Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi)	Départ de l'école (Lundi, mardi, jeudi, vendredi)	Départ de l'école (Mercredi)
1^{er} groupe (CP A, CP B, CE1)	Entre 8h35 et 8h45	15h50	11h35
2nd groupe (CE2, CE2-CM1, CM2)	Entre 8h50 et 9h00	16h00	11h45
Moyenne Section	8h35	15h50	11h25
Grande Section	8h40	15h55	11h35
Petite Section	8h45	16h	11h45

Nous comptons sur votre ponctualité afin de respecter au mieux la limitation du brassage.
Si vous êtes parent de plusieurs enfants, il vous sera demandé d'attendre

Nous vous demanderons également de ne pas vous attarder devant l'école une fois votre enfant déposé.

Les élèves qui rentrent chez eux le midi, sortiront (à 11h45) et reviendront (entre 13h35 et 13h45) aux horaires habituels

- **Les récréations** : Ces dernières seront organisées par groupes.
- **Port du masque obligatoire des élèves dès le CP** dans les espaces clos et extérieurs (à l'exception de la prise de repas, des pratiques sportives, ...). **Il appartient aux parents de fournir 2 masques par enfant et par jour.** « L'avis du médecin référent détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies. »
- **Nettoyage et désinfection** : « Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est réalisé **plusieurs fois par jour.** »
- **Accès à l'école** : Suite au renforcement du plan Vigipirate, aucun parent (y compris pour la petite section de maternelle) ne sera autorisé à entrer dans l'enceinte de l'école.
- **Accès à ALAE du matin** : L'accès se fera par la porte de la bibliothèque (équipée d'un interphone pour prévenir de l'arrivée de votre enfant) à partir de 7h30. Merci de patienter qu'un animateur prenne en charge votre enfant.
- **Sortie du NAP du soir** : L'accès se fera par le grand portail bleu (pour l'élémentaire et la maternelle) à 17h.
- **Sortie de l'ALAE du soir** : L'accès se fera par la porte de la bibliothèque (équipée d'un interphone pour prévenir de votre arrivée) de 17h15 à 18h30.

Tout changement de présence à l'ALAE ou NAP doit se faire au plus tard avant 10h le jour même auprès de la mairie (accueil@montaigut-sur-save.com)

- **Parking** : Suite au renforcement du plan Vigipirate il sera strictement interdit de se garer devant les barrières donnant accès au parvis de l'école.
- **Justificatif de déplacement scolaire** : Un justificatif nominatif, signé par l'établissement scolaire, sera remis lundi à votre enfant.

Lundi 2 novembre 2020, hommage à Samuel Paty

Selon nos dernières informations, une minute de silence en hommage à Samuel Paty sera observée par l'ensemble des élèves et enseignants pendant la journée du lundi 2 Novembre.

Les équipes enseignante, municipale et ALAE